



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2014

Présents : BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, GUENSER Michel, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, LEMOY Odile et WODLING Nadine.

Excusés : LECOMTE Nicolas, WILLAUME Franck.

Intervention

Madame HERBEZ de l'association des maires de Meurthe et Moselle nous a présenté le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) pour le 1^{er} janvier 2015.

Sont concernés :

- les bâtiments publics mairie, église et salle des Chapelines,
- la circulation à l'intérieur du village trottoirs, stationnement...

Délibérations et Décisions du Conseil

Assurances statutaires du personnel

Le conseil accepte, à l'unanimité, de souscrire une assurance pour les risques statutaires. Cette assurance est gérée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe et Moselle. Le maire est autorisé à signer la convention.

Décision modificative

Le conseil vote la décision modificative n°2 au budget.

Taxe d'aménagement

Elle est reconduite au taux de 5 %.

Droit de préemption

La commune n'utilise pas son droit de préemption sur la maison située : 2 rue du Berger.

Forêt

L'abattage et le débardage des coupes 10 et 11 sont confiés à l'Entreprise Alain HERMAL de Jouy sous les Côtes 55200 Géville. Les travaux sont réalisés du 24 au 26 novembre 2014.

Informations

Nous avons répondu à une enquête proposée par Monsieur HUSSON Jean-François, sénateur sur la qualité et le débit de la couverture du réseau téléphone mobile et du réseau internet.

La commune participe à la « banque alimentaire ». Les dons en nature seront réceptionnés en mairie le **vendredi 28 novembre 2014 de 17 h à 19 h**. Merci d'avance de votre générosité.

Le repas des Aînés du 16 novembre s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Un colis sera offert aux personnes n'ayant pu participer au repas.

Le don de sang aura lieu le mardi 20 janvier de 16 h 30 à 19 h 30 salle des Chapelines.

Manonville le 25/11/2015
Le Maire
Patrick THIERY